



Collège de
Maisonneuve

INFORMATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE

La Cote R (Cote de Rendement Collégial - CRC)

Qu'est-ce que la cote R ?

La cote de rendement au collégial (cote R) est une **mesure commune d'évaluation** du rendement des étudiants au collégial. Elle est principalement utilisée par les universités pour la sélection des candidats dans les **programmes contingentés** du 1^{er} cycle.

Comment est-elle calculée?

$$CRC = ((Zcol \times IDGZ) + IFGZ + C) \times D$$

- **Zcol** = cote Z au collégial
La cote Z est la **position du résultat de l'étudiant** par rapport à son groupe.
- **IDGZ** = indicateur de dispersion de groupe est basé sur l'écart-type des cotes Z au secondaire des étudiants qui composent le groupe. L'indice permet de prendre en compte le **degré d'homogénéité (ou d'hétérogénéité) de la force du groupe** au collégial.
- **IFGZ** = indicateur de force de groupe basé sur la moyenne des cotes Z au secondaire des étudiants qui composent le groupe. L'indice **élimine les biais associés aux pratiques ou aux systèmes de notation différents**.
- L'ajout d'une **constante C** (C=5) permet d'éliminer les valeurs négatives.
- L'opération qui consiste à multiplier par la **constante D** (D=5) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi, la cote de rendement minimale est 0 et la cote maximale est 50.

Tous les cours entrent dans le calcul de la cote R **sauf les cours de mise à niveau**. La pondération s'effectue à partir du **nombre d'unités propres à chaque cours**. Il est impossible de calculer soi-même sa cote R.

La cote R est calculée par BCI (Bureau de coopération interuniversitaire) et est accessible sur Omnivox **quatre fois par année** :

au **début d'octobre** (pour inclure les cours du trimestre d'été, en vue de l'admission à l'université pour le trimestre d'hiver suivant);

à la **mi-janvier** (pour fournir aux collèges des données provisoires incluant les résultats des cours de l'automne, en vue des demandes d'admission à l'université pour l'automne suivant);

au **début de février** (pour inclure les cours du trimestre d'automne, en vue de l'admission à l'université pour le trimestre d'automne suivant);

à la **mi-juin** (pour inclure les cours de la session d'hiver en vue de l'admission définitive à l'Université).

Quel impact ont les échecs dans le calcul de la cote R?

Au **premier trimestre d'inscription** au collégial les cours échoués ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées, soit une pondération de **0.25**; pour les **trimestres subséquents**, cette pondération est de **0.50**.

Comment interpréter votre cote R?

Votre cote de rendement pour l'ensemble de votre dossier collégial devrait généralement se situer **entre 15 et 35**. Voici, à titre indicatif, un cadre de référence afin de vous aider à mieux vous situer.

Cote R	Comparaison à la moyenne	Note en %
Entre 32 et 35	Très supérieure à la moyenne	85% et plus
Entre 29 et 31,9	Supérieure à la moyenne	Entre 80% et 85%
Entre 26 et 28,9	Au-dessus de la moyenne	Entre 75% et 80%
Entre 20 et 25,9	Dans la moyenne	Entre 65% et 75%
En bas de 20	En bas de la moyenne	Entre 0% et 64%

La cote R par programme

Les universités utilisent pour leur admission la cote R du programme dans lequel un étudiant a obtenu (ou en voie d'obtenir) son DEC. Ces étudiants ne verront pas les cours de leur premier programme apparaître dans la cote R qui sera utilisée par les universités. Cependant, **un minimum de 16 cours doit être contributoire au calcul**. Les cours de formation générale (français, philosophie, anglais et éducation physique) seront quant à eux toujours calculés et intégrés au programme menant au DEC ainsi que les préalables pouvant être exigés pour certains programmes universitaires.

Si deux DEC (dont les double DEC) apparaissent au dossier scolaire, l'université utilisera la cote R la plus avantageuse.

**L'Université McGill n'utilise pas la CRC moyenne par programme, mais plutôt la CRC moyenne globale, c'est-à-dire celle qui inclut tous les résultats obtenus au collégial par le candidat.*

À quoi sert-elle?

La CRC sera **comparée avec celle des autres étudiants** qui feront les demandes dans les **mêmes programmes universitaires**. Il faut savoir que les cotes R exigées par les universités peuvent varier d'une année à l'autre. En conséquence, vous pourrez conclure avec certitude que votre cote R vous élimine ou vous assure d'une admission automatique. Cependant, cette information pourra vous permettre d'ajuster votre stratégie de choix de programmes et d'universités. N'oubliez pas que dans certains cas, la cote R n'est pas le seul critère de sélection. Il peut y avoir des tests, des entrevues, des auditions, etc. Afin de connaître les cotes R des derniers admis et les critères d'admission, consultez les guides d'admission et les sites Internet des universités. Pour plus d'informations : <http://www.bci-qc.ca/etudiants/cote-r/>